

# Sentier du lac de Pont

## Légende



Départ

Circuit de 13 Km

durée approximative 4 h 15

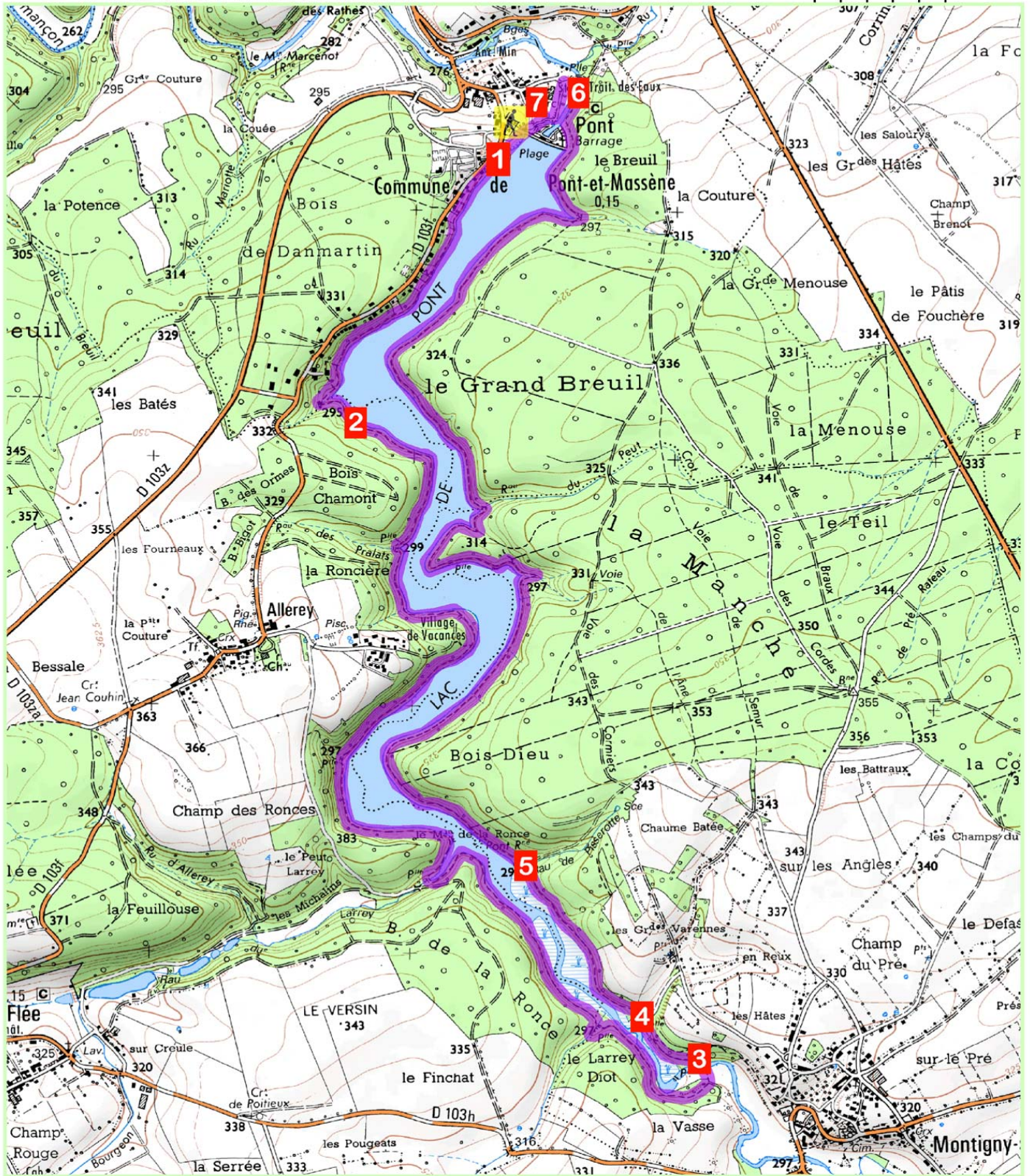
Circuit de randonnée

Balisage sur le terrain de couleur jaune



1:20 000

0 500 Mètres





## Sentier du Lac de Pont

**Pont-et-Massène**

**Circuit non itinérant**

Niveau de difficulté : **Facile**

Durée : **3h30**

Longueur : **13 km**

Lieu de départ : **parking de la plage du lac de Pont**

### Descriptif du circuit

- 1** **Départ de la plage.** Partir côté rive gauche et suivre le sentier.
- 2** **Deux possibilités, 13 km ou 9 km. En hiver, on peut raccourcir le sentier à 9 km.** Tourner à gauche et traverser le pont de la Ronce, uniquement praticable lorsque le niveau du lac est au plus bas.  
**En été, le sentier est de 13 km de long car le pont de la Ronce est immergé.** Continuer le long du lac.
- 3** **Attention, croisement avec le sentier des Oiseaux.**
- 4** Continuer le long du lac.
- 5** **Prendre le sentier sur la droite en direction du Parc.** Ne pas traverser le barrage.
- 6** **Suivez le sentier et traverser la passerelle sur la gauche.** Continuer tout droit et prendre les escaliers sur votre gauche et dirigez-vous vers le barrage.
- 7** **Prendre sur la droite (avant le petit pont).** Montez les escaliers, vous êtes arrivés.



**Passages sur chemins étroits en bordure du lac : faire attention avec des enfants**

## Patrimoine

L'ambiance marquée « nature » du lac de Pont dont la masse d'eau plane contraste avec la verticalité des berges pourrait faire oublier sa complète artificialité tant il paraît s'inscrire normalement dans ce paysage creusé par l'Armançon. Il suffit pourtant de passer de l'autre côté de l'impressionnante barrière que constitue le barrage de la fin du 19e siècle pour découvrir le profil initial de la rivière au fond de l'étroite gorge. C'est d'ailleurs cette dernière configuration qui offre au site de Semur-en-Auxois, à peine plus loin vers l'aval, son aspect si remarquable. L'Armançon, justement, est l'une des clés de cette aventure extraordinaire sans laquelle le lac n'existerait pas : la réalisation d'une voie d'eau intérieure joignant la Méditerranée à Paris ! C'est à François 1er (Cognac 1494 - Rambouillet 1547), Roi de France de 1515 à 1547, qu'est attribuée l'idée de « relier la Seine au Rhône pour acheminer le vin en quelques jours à la capitale »... et surtout de s'affranchir des « Colonnes d'Hercule », nom imagé et antique du détroit de Gibraltar alors contrôlé par les marines espagnoles et anglaises !

Pourtant, c'est en 1764 seulement que le tracé définitif permettant à un tel canal de navigation de franchir la « montagne » de Bourgogne est arrêté, après bien des projets et un retour à la proposition initiale par les vallées de l'Armançon, côté Yonne (bassin de la Seine), et de l'Ouche, côté Saône (bassin du Rhône). Et il faudra encore attendre le 28 décembre 1832 pour que les trains de bateaux traversent enfin le seuil de Bourgogne sous la voûte de Pouilly-en-Auxois... et affrontent les 189 écluses qui permettent à cette voie d'eau plate de 242 km de gravir les gradins orientaux du bassin parisien ! Parfois loin de l'Armançon pourtant, car la rivière n'invite guère à la compagnie au fond de sa gorge étroite autour du rocher de Semur...

Mais un canal aussi haut, avec un dénivelé si important, a toujours soif ! Et en quantité ! Il lui faut donc d'énormes réservoirs bien placés pour l'alimenter à ses points les plus élevés et aux points de fuite importants. Le lac de Pont vient donc achever le dispositif d'alimentation en eau du canal en plus des lacs-réservoirs comme Panthier ou Grosbois. Il s'avère par ailleurs d'autant plus nécessaire que la dimension des écluses vient à être augmentée à cette époque pour permettre l'utilisation du canal par des bateaux plus volumineux.

Construit de 1878 à 1883 sur les plans de l'ingénieur en chef Bazin, le barrage se révèle être une œuvre technique remarquable à l'esthétique soignée. En créant une retenue d'une capacité de 3 millions de m<sup>3</sup>, il permettait enfin d'assurer l'indispensable apport en eau constamment demandé par le canal sur les 94 km séparant Rougemont, à la limite du département, et Laroche-Migennes, son point d'arrivée au confluent de l'Armançon et de l'Yonne. Ce faisant, le lac nouvellement créé devait également profiter à la ville de Semur-en-Auxois en participant à son alimentation en eau potable et en devenant un agréable lieu de promenade.

# Nature

## Le monstre de la queue du lac

Le sentier propose de faire le tour du lac de Pont. Tout comme les plans d'eau de Grosbois, de Cercey, de Panthier, de Chazilly, du Tillot et de Chamboux, ce lac artificiel de 80 hectares créé en 1882 est en fait un réservoir destiné à garantir l'alimentation en eau du canal de Bourgogne. Il est toutefois le plus encaissé des six avec des berges rocheuses parfois escarpées. Le lac est alimenté par l'Armançon, un cours d'eau capricieux qui s'est parfois illustré par des crues aussi subites qu'importantes en aval du barrage. La géomorphologie du site permet de comprendre pourquoi. L'Armançon prend sa source à proximité de Pouilly-en-Auxois et s'écoule paisiblement vers le nord sur une trentaine de kilomètres avant d'atteindre le lac, d'abord dans une plaine calcaire typique de l'Auxois puis, aux environs de Beurizot, sur un substrat marneux (calcaire+argile) plus imperméable.

Durant tout ce trajet, la rivière reçoit de nombreux affluents. Or, à proximité de Montigny-sur-Armançon, la rivière entre en contact avec les granites morvandiaux beaucoup plus anciens, qui sont des roches volcaniques imperméables et difficiles à éroder qui forment aujourd'hui un bombement de terrain, certes à peine perceptible d'une trentaine de mètres plus haut en altitude que la plaine en amont, mais qui constitue un obstacle naturel difficile à franchir. Le cours d'eau n'a pu s'y faire qu'un passage resserré formant un étroit défilé, large de seulement quelques centaines de mètres. Lors des périodes de fortes pluies, tout se passe comme lorsque l'on comprime l'eau d'un tuyau d'arrosage pour la projeter loin. Sur les secteurs marneux en amont du défilé, l'eau s'accumule dans de grands volumes en raison de la dimension importante du bassin versant de l'Armançon. Lorsque ce volume d'eau arrive à l'entrée de la zone resserrée, il est stoppé dans son élan et se trouve alors physiquement accéléré par les effets combinés de la pression, du volume d'eau et de l'étroitesse du défilé.

Le contexte particulier de ce réservoir n'est par ailleurs pas sans incidence sur la faune et la flore du lac. En effet, alors que les végétaux aquatiques sont très présents sur les pentes douces des autres réservoirs, la forte déclivité des berges empêche ici l'accumulation de vase qui permettrait de les accueillir. En revanche, à la queue du lac, là où se jette l'Armançon, la vie foisonne et les végétaux y sont particulièrement présents. Lors des épisodes pluvieux qui n'engendrent pas de montée des eaux conséquente, la rivière se charge en effet de limons et de débris de toute nature et elle les charrie vers le lac. A l'entrée de ce dernier, la diminution de la vitesse du courant ne permet plus de charrier ces particules qui se déposent alors et se sédimentent progressivement. Ces dépôts épais permettent ainsi à la flore de s'installer et de proliférer. La faible profondeur permet par ailleurs à l'eau de se réchauffer plus rapidement que sur le reste du lac ce qui accentue encore le développement végétal. Seul le chenal du cours d'eau où le courant est plus fort reste vierge de cette colonisation.

La queue du lac est par ailleurs le lieu de reproduction de nombreux poissons. Au printemps, de nombreuses espèces remontent le chenal pour atteindre cette « jungle végétale » et s'y reproduire. Les très grosses carpes y font notamment un remue ménage visible à la surface par le déplacement brutal des végétaux ou par des sauts bruyants. Plus tard dans la saison, l'endroit sert de nurserie, les petits poissons se nourrissant de micro-organismes et d'algues très présents à cet endroit. Cette zone a également l'avantage de les protéger des carnassiers ailés ou à nageoires, plus prisés des pêcheurs. L'un d'entre eux est digne du monstre du Loch Ness : il s'agit du silure. C'est en effet le plus gros des poissons d'eau douce vivant en France ; il peut dépasser deux mètres en eaux bourguignonnes ! Lors de la dernière vidange décennale du barrage en 2004, plusieurs spécimens de grande taille ont été capturés. Toutefois, le silure ayant des mœurs nocturnes, le monstre demeurera invisible aux yeux du randonneur !

## La Côte-d'Or s'ouvre à vous

L'itinéraire qui vous est présenté a été sélectionné par le Conseil Général de la Côte-d'Or pour que vous preniez le temps de découvrir les richesses de la Côte-d'Or, son patrimoine, ses paysages et sa douceur de vivre.

Si vous avez rencontré des difficultés, n'hésitez pas à les signaler de sorte qu'elles puissent être prises en compte (onglet « Signaler un problème »).

Le chemin que vous allez parcourir figure au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Côte-d'Or, ce qui signifie qu'il fait l'objet d'une attention particulière de la part du Conseil Général, tant en matière de balisage que d'entretien et de sécurité. Toutefois, sachez que vous randonnez sous votre propre responsabilité et qu'il n'est matériellement pas possible de garantir à tout instant un parfait état de balisage et d'entretien. Aussi un certain nombre de précautions s'imposent. Notez en particulier que la signalisation de balisage rencontrée en chemin n'est pas suffisante pour se diriger en milieu naturel. Une carte est toujours nécessaire pour compléter son information.

D'une manière générale, pour vos randonnées en toute sécurité, ne surévaluez pas votre condition physique, préparez votre sortie et emportez avec vous de quoi parer aux éventualités les plus fréquentes. Veillez notamment à :

- Consulter les prévisions météorologiques avant de partir ;
- Vous renseigner sur les périodes de chasse ;
- Emporter un téléphone portable, un vêtement chaud, de l'eau, des fruits secs ou autres aliments pour éviter les fringales, un ou deux sacs poubelle, ainsi que, par temps ensoleillé, des lunettes de soleil, un chapeau et de la crème solaire ;
- Porter des chaussures adaptées à la randonnée ;

En cas de difficultés, pour appeler les secours depuis un poste fixe composez le 15 (Samu), le 17 (Police), ou le 18 (Pompiers). Avec un téléphone mobile, composez le 112 (numéro valable dans l'ensemble de l'Union Européenne qui permet de vous localiser).

Pour obtenir des informations touristiques se rapportant aux alentours ou toute information pratique, vous pouvez vous rapprocher des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative concernés et consulter le site internet [www.cotedor-tourisme.com](http://www.cotedor-tourisme.com).

**Le Conseil Général et l'Agence de Développement Touristique (ADT) - Côte-d'Or Tourisme vous souhaitent une agréable promenade en Côte-d'Or !**